



Association des commissions scolaires anglophones du Québec
Quebec English School Boards Association

MÉMOIRE DE

L'ASSOCIATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES ANGLOPHONES
DU QUÉBEC (ACSAQ)

PRÉSENTÉ À

LA COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

CONSULTATIONS PARTICULIÈRES ET AUDITIONS PUBLIQUES
SUR LE PROJET DE LOI N^o 5

*Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions à l'égard des
services de l'éducation préscolaire destinés aux élèves âgés de 4 ans*

juin 2019

L'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) appuie la maternelle pour les enfants âgés de 4 ans depuis 2007, à quel moment elle a produit une étude de faisabilité qu'elle a présentée aux ministres de l'Éducation et de la Famille de l'époque. Voici notre mémoire sur le Projet de loi 5, *Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions à l'égard des services de l'éducation préscolaire destinés aux élèves âgés de 4 ans*.

Nous appuyons votre décision d'aller de l'avant avec cette importante initiative. Nous estimons que ce genre de programme ne peut être que bénéfique pour l'apprentissage et le développement des jeunes enfants, et nous sommes encouragés par le fait que le ministère élabore un cycle de maternelle 4 ans afin d'assurer la meilleure approche pédagogique.

Introduction

L'Association des commissions scolaires anglophones du Québec a élaboré un plan d'action fondé sur les recommandations et les réflexions sur l'avenir de l'enseignement public anglophone présentées dans le rapport du Conseil consultatif de l'ACSAQ en octobre 2006. Dans ce rapport, le Conseil consultatif invitait l'ACSAQ et ses commissions membres à « s'engager dans de nouvelles directions et relations qui mèneront à un réseau d'écoles publiques anglophones à la fois différent et revigoré » (p. 5 QESBA Advisory Council on the Future of English Public Education in Quebec, Final Report, octobre 2006)ⁱ. Une des recommandations spécifiques de ce rapport traitait de l'apprentissage à la petite enfance et de ses avantages potentiels. Les commissions scolaires sont encouragées à mettre sur pied des programmes de prématernelle sans but lucratif. Le plan d'action de suivi de l'ACSAQ a appelé à une étude plus approfondie du sujet.

Par conséquent, ce document fut créé par l'ACSAQ afin d'aider les commissions scolaires qui sont intéressées à relever le défi de mettre sur pied des programmes de prématernelle pour les enfants de 4 ans. Comme nous l'estimons depuis plus de 10 ans, ces programmes favorisent le développement des enfants, ils peuvent orienter le choix des parents vers l'école anglophone et ils peuvent apporter une valeur ajoutée à notre réseau d'écoles anglophones partout au Québec.

Une orientation importante

Des études ont démontré que les programmes de prématernelle de haute qualité ont des effets importants et durables sur le développement et la réussite des enfants, à l'école et dans leur vie. Une étude pancanadienne a révélé que les enfants ayant participé à des programmes d'éducation préscolaire obtiennent de meilleurs résultats académiques à la maternelle et à la première année, quel que soit le niveau de revenu de leur famille ou le niveau scolaire de leur mère (Lipps, G. & Yipton-Avila J. (1999) From Home to School: How Canadian Children Cope. Centre de

la statistique du tourisme et de la culture, numéro de catalogue 89F0117XIE, Ottawa, Ontario: Statistique Canada)ⁱⁱ.

Il est temps dès maintenant pour nous d'investir dans nos enfants d'âge préscolaire, car il n'est jamais trop tôt pour investir dans les enfants.

L'éducation préscolaire est un défi qui ne devrait pas être laissé uniquement aux garderies. Les commissions scolaires doivent l'entrevoir comme étant une direction importante à envisager. Une étude sur la petite enfance (McCain, M.N. and Mustard, J.F. (1999) Reversing the Brain Drain: The Early Years Study, Final Report. Toronto: Gouvernement de l'Ontario)ⁱⁱⁱ nous offre un aperçu des relations entre les premières expériences des enfants et leur santé, leur bien-être et leur développement dans les années ultérieures. Cette étude a contribué à la reconnaissance que les soins et l'éducation ne sont pas des entités distinctes, mais bien qu'elles interagissent entre elles et jouent un rôle important dans le bien-être et le développement des jeunes enfants.

Pour quelles raisons les commissions scolaires devraient-elles offrir des programmes de maternelle pour les enfants de 4 ans?

Un système d'éducation efficace considère l'apprentissage des enfants comme étant sa mission centrale. Les éducateurs savent que cet apprentissage ne commence pas à l'âge de cinq ans. Voici donc une occasion unique pour le réseau des commissions scolaires anglophones de démontrer et d'accroître son appui à l'éducation de la petite enfance.

1. Tel qu'indiqué dans le rapport du Comité consultatif de l'ACSAQ, les écoles anglophones se transforment de plus en plus en centres d'activités communautaires et de services complémentaires. Ce concept place l'école au cœur de sa communauté. La mise en place de programmes de maternelle pour les enfants de 4 ans est une étape importante dans cette direction.
2. Des études ont démontré les avantages à long terme qu'offrent les programmes d'intervention précoce en ce qui a trait à la réussite scolaire. Dans un programme de maternelle 4 ans, les soins et l'éducation ne seront pas considérés comme des entités distinctes, mais vont plutôt interagir entre elles en faveur du bien-être et du développement de l'enfant.
3. Les commissions scolaires anglophones du Québec devraient assumer un rôle de leadership dans l'élaboration de ce service pour la communauté. Avant la mise en œuvre de la maternelle à temps plein en 1998, plusieurs commissions scolaires anglophones offraient ce service. Cela s'est avéré un des facteurs qui a poussé le gouvernement à entreprendre et à financer ce service.

4. Les enfants qui participent au programme de maternelle 4 ans développeront un niveau de confort dans leur communauté scolaire. Cela peut servir de facteur déterminant pour les parents quand viendra le temps pour eux de choisir une école primaire. Dans le contexte des projections des effectifs des écoles anglophones, ceci est un facteur important.

Toutefois, nous sommes préoccupés par les défis associés à la mise en œuvre de ce nouveau programme, lesquels doivent être abordés pour veiller à son succès.

- 1) Les coûts récurrents associés au programme seront importants et notre réseau veut s'assurer que l'injection nécessaire de ressources ne compromettra pas les autres importants programmes pédagogiques existants, ni l'amélioration des services aux élèves;
- 2) Bien que plusieurs écoles au sein de notre réseau disposent d'espace, beaucoup d'autres sont exploitées près de la limite ou à la limite de leur capacité. Tout investissement dans de nouvelles infrastructures pour créer l'espace nécessaire pour le nouveau programme ne peut être effectué aux dépens de projets indispensables visant à agrandir les écoles afin de répondre aux besoins actuels. De plus, l'espace nécessaire dans le secteur francophone ne peut être, encore une fois, aux dépens du secteur anglophone.
- 3) Notre réseau s'inquiète de la pénurie du personnel spécialisé qui mettra le nouveau programme en œuvre, notamment en région au Québec.

En conclusion, l'ACSAQ vous remercie de nous avoir consultés sur ce programme et investissement important pour l'avenir de nos élèves.

ⁱ QESBA Advisory Council on the Future of English Public Education in Quebec, Final Report, octobre 2006

ⁱⁱ Lipps, G. & Yipton-Avila J. (1999) From home to school: How Canadian children cope. Centre de la statistique du tourisme et de la culture, numéro de catalogue 89F0117XIE, Ottawa, Ontario: Statistique Canada

ⁱⁱⁱ McCain, M.N. and Mustard, J.F. (1999) Reversing the Brain Drain: The Early Years Study, Final Report. Toronto: Gouvernement de l'Ontario